



CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 15 mai 2019, le Conseil communal de MIES

- **décide** d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation du chantier naval de l'Epine sur la base du préavis No 03/2019, d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 2'460'000.- TTC, de prélever ce montant sur la trésorerie courante. Ce montant sera amorti sur une durée de 50 ans.
- **décide** d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements de la cour de la Maison de Commune sur la base du préavis N° 04/2019, d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 46'000.- TTC. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 15 mai 2019

Le Président

Jean-Louis PHILIPPIN



La Vice-secrétaire

Francine GIAUQUE